



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFECTURE DE LA RÉGION
NORD - PAS DE CALAIS

Direction Régionale de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement

Unité Territoriale de l'Artois
Centre Jean Monnet I
Entrée Asturies – Bâtiment A
12 Avenue de Paris
62 400 BETHUNE
Téléphone : 03.21.63.69.00
Télécopie : 03.21.01.57.26

Affaire suivie par : Franck WAREMBOURG
Téléphone : 03.21.63.69.01
Courriel : franck.warembourg@developpement-durable.gouv.fr

Lille, le

12 NOV. 2014

Le Directeur Régional

à

Monsieur le Préfet du Pas-de-Calais
Direction des Affaires Générales
Bureau des Procédures d'Utilité Publique
Section Installations Classées
Rue Ferdinand Buisson
62020 ARRAS CEDEX 9

Objet : Information relative à l'absence d'observations émises dans le délai par l'Autorité Environnementale, suite à la consultation relative au projet DELESTREZ à FLEURBAIX.

Réf : FW/MM B4-297-2014

Vous avez bien voulu me transmettre, dans le cadre de l'évaluation environnementale des projets prévue par l'article L122-1 du Code de l'Environnement, le dossier relatif au projet DELESTREZ à FLEURBAIX, ayant fait l'objet d'un accusé de réception en date du 12 septembre 2014.

Aucun avis n'ayant été formellement produit dans le délai de deux mois, la présente information relative à l'absence d'observations sera jointe au dossier d'Enquête Publique, ou de la procédure équivalente de consultation du public le cas échéant, et devra être rendue publique via votre site Internet, en application de l'article R122-7 du Code de l'Environnement. Cette information figurera également sur le site Internet de la DREAL du Nord – Pas-de-Calais.

P/le Préfet et par délégation,
la directrice régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement par intérim,

Isabelle DERVILLE